



LA RIVIERA DU LEVANT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE

KEEP *in Touch*

#4
JUN 2019

www.rivieradulevant.fr
la riviera du levant



SOMMAIRE



LE LABEL VILLES INTERNET

P.4

**ZOOM SUR
INFOS RH : LA FICHE DE PAIE
INFOS CNAS
ILS NOUS ONT REJOINT
LE COIN DES PROCÉDURES**

P.6

ÇA
SE PASSE
À LA
CARL

EN
#BREF

**PERMANENCES INFO ÉNERGIE
LA BUJOBX
MARCHÉS PUBLICS :
LEXIQUE ET PROCEDURES
UN INTRANET POUR LA CARL**

P.12

**MARIO BELFORT
CHRISTIAN BAPTISTE**

P.18

VISAGES
DE LA
CARL
3 QUESTIONS À...



BRIC
À BRAC



**PASSION TENNIS
MON LIVRE DE CHEVET
BLAGUE
RECETTE
CITATION
PLAYLIST**

P.19



#ÉDITO

Nouvelle année, nouvel habillage...

Vous le remarquerez tout le long du visionnage des vidéos de ce KIT, nous nous sommes permis un petit lifting...

En 2019 nous espérons vous apporter encore plus de fraîcheur et de ravissement qu'au cours de l'année 2018.

Cette année encore, nous vous amènerons à la découverte de ceux qui font la CARL, agents comme élus. Nous vous invitons à regarder de plus près la fiche de paie afin de mieux la comprendre.

A travers la rubrique de la playlist, des découvertes ou encore des portraits, nous vous proposerons de découvrir autrement ceux que nous côtoyons au quotidien.

Ne l'oubliez pas, le KIT est votre outil, votre journal, votre espace d'expression. Les suggestions sont plus que jamais les bienvenues, tout comme les contributions.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



Lydie SELLIN, Vice-Présidente déléguée aux Technologies, à l'Innovation et à la Recherche.

LA CARL CONFORTE SES 5@ AU LABEL VILLES INTERNET

Cette année comme tous les ans depuis 2016, notre administration était lauréate du Label Villes Internet.

C'est notre Community Manager, Leslie MORVANY qui a accompagné la Vice-Présidente déléguée aux Technologies, à l'Innovation et à la Recherche, Lydie SELLIN. Retour sur 5 jours où Leslie a bravé le froid et les éléments afin de défendre les valeurs numériques de la CARL, aux côtés de notre Vice-Présidente.

Désignée comme établissement public qui innove en matière de services et de démocratie locale en utilisant Internet et les technologies numériques par l'Association Villes Internet, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a participé à la 20^{ème} Cérémonie du label Villes Internet, les 29 et 30 janvier derniers.

La délégation composée de Mesdames Lydie SELLIN, Vice-Présidente déléguée aux technologies, à l'innovation et à la recherche au sein de la CARL et de Leslie MORVANY, Community Manager, s'est rendue à Paris pour l'occasion, aux côtés de 230 autres collectivités dont les villes de Sainte-Anne, du Gosier et de Saint-François.

chiffres-clés du label 2019



GUADELOUPE



Sainte-Anne



Le Gosier



Saint-François



CA La Riviera du Levant



La première journée était consacrée au Congrès des élus au numérique, introduite par les Vice-Présidents de Villes Internet, suivi d'un débat et de pitches sur le rôle de l'élu au numérique. Il s'agissait de :

- **définir comment apporter une meilleure qualité de vie quotidienne à l'ensemble des citoyens de la Communauté d'Agglomération pour avoir accès aux services publics ;**
- **prendre des risques et s'ajuster aux enjeux de la démocratie numérique citoyenne ;**
- **lutter contre la fracture et les inégalités numériques en mettant en place un programme d'inclusion numérique.**

Il a également été question de l'impact des technologies numériques :

- **la révolution numérique avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et l'Open Data pour ne citer qu'eux ;**
- **la transition écologique et la réduction de l'empreinte écologique du numérique ;**
- **le soutien de l'innovation numérique.**

Cette première journée était également dédiée à la tant attendue cérémonie de remise du label Villes Internet.

La Communauté d'Agglomération s'est vue récompenser, pour la 2^{ème} année consécutive, de la plus haute distinction soit 5 arobas pour plus de concertation, pour un environnement préservé et pour un service public numérique.

Notre établissement public souhaite en effet, faire de la Riviera du Levant, un territoire numérique exemplaire, en prenant en compte les besoins des usagers, des acteurs économiques et des touristes.

Aussi, pour recréer une passerelle entre les administrés et leurs institutions, la Communauté d'Agglomération a introduit de la démocratie participative avec plus de sollicitation des administrés dans la conduite des actions publiques, en recueillant les avis des usagés dans la mise en place des politiques publiques et en coopérant à des initiatives citoyennes de protection de la nature.

La deuxième journée a été dédiée au réseautage et à la mise en relation entre professionnels et collectivités autour d'une question commune : comment utiliser le numérique au quotidien pour améliorer la vie du citoyen ?

La participation au seul salon professionnel national consacré aux solutions numériques pour les administrations et l'action publique, AP Connect a permis de s'informer sur les enjeux, expériences et témoignages en termes d'innovation locale et d'usages innovants pour le déploiement de l'internet citoyen, le numérique urbain et la ville partagée.



Leslie MORVANY,
Community manager

Ce qu'il faut retenir de ce déplacement :

- **L'homme est davantage au cœur des technologies.**
- **Le numérique constitue un enjeu politique local essentiel.**
- **Le numérique comme levier d'aide à la décision.**



ÇA
#5 SE PASSE
À LA CARL

ZOOM SUR LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Ce mois-ci nous vous amenons à la découverte des déchèteries du territoire.

Quelles soient situées à Sainte-Anne, Saint-François ou à La Désirade elles ont chacune leurs spécificités, avec des agents dévoués qui forment une grande famille.



KEEP
inTouch

INFOS RH

MIEUX COMPRENDRE

MA FICHE DE PAIE

Depuis le mois de janvier vous avez découvert sur votre feuille de paie de nouvelles indications relatives à l'impôt sur le revenu prélevé à la source (PAS).

Quel est votre salaire net à payer avant et après le prélèvement à la source ? Seriez-vous capable de donner la signification de toutes les sections / Informations présentes sur votre fiche de paie ?

Nous sommes allés poser la question à la DDH. Décryptage en images.

#SAVIEZ-VOUS QUE ?

Parmi les droits et obligations du fonctionnaire, figure le droit à la rémunération après service fait (Article 20 loi n°83-54 du 13 Juillet 1983) portant sur les droits et obligations des fonctionnaires.

LE TRAITEMENT DU FONCTIONNAIRE COMPREND :

- Une base obligatoire, appelée **Rémunération Statutaire**, calculée en référence du cadre d'emploi, de l'échelon et du grade détenus par l'Agent, figurant dans les grilles indiciaires réglementaires propres à chaque cadre d'emploi.

- Une partie supplémentaire non obligatoire laissée à l'appréciation de l'autorité de tutelle, appelée le **"Régime Indemnitaire"**.

On trouve également dans des rémunérations **"accessoires"** (exemple le SFT, terme propre au secteur privé). Les traitements des fonctionnaires sont soumis à divers retenues.

La rémunération des fonctionnaires appelée **"traitement"**, et non salaire, est soumise à des retenues (cotisations diverses). Le traitement est versé mensuellement par l'intermédiaire des services du Trésor Public (trésorerie locale).

CA RIVIERA DU LEVANT
Train pale RIVIERA DU LEVANT

BULLETIN DE PAIE

N° SIRET: 200041507 00027
N° URSSAF: 0000498050832
Code APE: 8411Z

Convention collective: Statut de la Fonction publique

PERIODE DE PAIE
RELATIVE MOIS: 01-02-2019 - 28-02-2019

MATRICULE: C SIT: N° SÉCURITÉ SOCIALE: DATE D'ENTRÉE:

EMPLOI / POSTE: ECH. VAL. POINT: 02 5623.23

STRUCTURE: POSITION ADMINISTRATIVE: Titulaire CNRACL

IND. REMAUN: INDECE BRUT: IND. MAJORE: TAUX EMPLOI: SFT:

326 348 326 100.00 0

MODE DE PAIEMENT: COORDONNÉES BANCAIRES:

1 - L'ENTÊTE

CODE	LIBELLÉ	BASE ou NOMBRE	TAUX	MONTANT	COTISATIONS PATRONALES	
					TAUX	MONTANT
8	Traitement de base indiciaire	1 527.64	30.0000	1 527.64		
1591	IFSE Tit.	170.00	100.0000	170.00		
1860	Indemnité Compens. CSG Tit	19.05	100.0000	19.05		
950	Vie Chère Tit.	1 527.64	40.0000	611.06		
1735	Transfert primes/points Tit.	2 273.34	2.4000	-13.92		
40	CSG Non déductible Titulaire	2 273.34	6.8000	-154.59		
41	CSG Déductible Titulaire	2 273.34	0.5000	-11.37		
42	CRDS Non déductible Titulaire	1 527.64			9.8800	150.93
43	Urssaf Maladie Titulaire	1 527.64			5.2500	80.20
44	Urssaf Allocation Familial Tit	1 527.64			0.5000	7.64
1250	Urssaf FNAL totalité Titulaire	1 527.64			1.5000	22.91
46	Urssaf Transport Titulaire	1 527.64			0.3000	4.58
389	Urssaf solid.autonomiePP Tit.	1 527.64			30.6500	468.22
47	Retraite CNRACL Titulaire	305.53			4.0000	6.11
1028	Retraite additionnelle FP	1 527.64			1.1000	16.80
49	CNRACL ATACL	1 527.64			0.9000	13.75
50	Centre de gestion Titulaire	1 527.64				
52	C.N.F.P.T Titulaire	1 527.64				
250	Chèques Restaurant	2.00	2.8000	-5.60		
5924	NET A PAYER AVANT IMPOT/REVENU	1 908.99				
5920	Taux personnalisé	3.60				
1691	Impôt / revenu prélevé source	1 978.52	3.6000	-71.23		

2 - LE CORPS

DECLARÉ POUR LE MOIS			NOMBRE d'HEURES	TOTAL DES GAINS	TOTAL DES RETENUES	TOTAL DES COTISATIONS
BRUT FISCAL	NET FISCAL	AVANTAGE en NATURE				
2 313.83	1 978.52		151.67	2 313.83	478.07	786.42

3 - LE BAS DE PAGE

CUMULS ANNUELS			NET A PAYER	1 835.76	Euros
BRUT FISCAL	NET FISCAL	AVANTAGE en NATURE			
4 627.68	3 957.04				

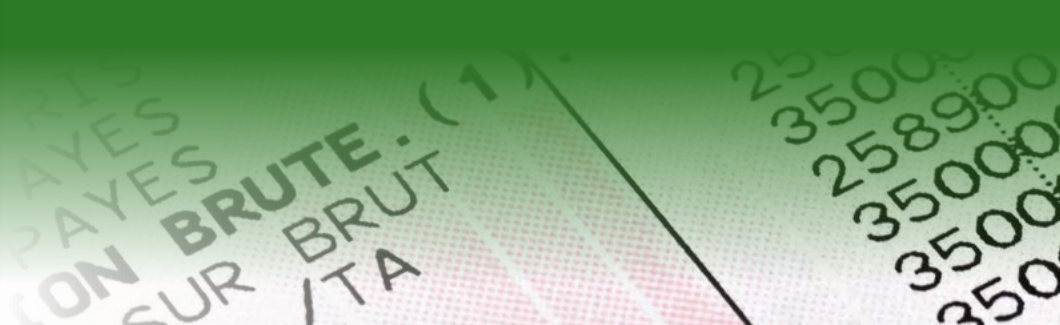
REMARQUES:

Une observation rapide permet de constater que le bulletin de paie se compose de trois parties :

1 - L'ENTÊTE qui comporte des informations générales.

2 - LE CORPS qui comporte les différents éléments de la rémunération (le traitement indiciaire et les indemnités).

3 - LE BAS DE PAGE qui comporte les totaux et les informations fiscales.



LES ÉLÉMENTS DE LA FICHE DE PAIE

1 - L'ENTÊTE

CA RIVIERA DU LEVANT
Train paie RIVIERA DU LEVANT

N° SIRET: 200041507 00027
N° URSSAF: 00005498050832
Code APE: 8411Z
Convention collective: Statut de la Fonction publique

BULLETIN DE PAIE

Informations sur l'employeur

ECHELON

Identité de l'Agent

CATÉGORIE

INDICE dans l'échelon

Temps de travail

SUPPLÉMENT DE TRAITEMENT FAMILIAL (STF)

POSITION ADMINISTRATIVE : Caisse de Retraite à laquelle l'Agent est affilié

PÉRIODE DE PAIE RELEVÉ HORAIRE		01-02-2019 - 28-02-2019	
MATRICULE		SIT	N° SÉCURITÉ SOCIALE
		C	
EMPLOI / POSTE		ECH.	VAL. POINT
		02	5623.23
STRUCTURE		POSITION ADMINISTRATIVE	
		Titulaire CNRACL	
IND. RÉMUN	INDICE BRUT	IND. MAJORÉ	TAUX EMPLOI
326	348	326	100.00
MODE DE PAIEMENT		SFT	
		0	
COORDONNÉES BANCAIRES			

Cette partie présente les informations générales : numéro de l'établissement, dénomination de l'employeur, le corps et le grade d'appartenance, l'échelon, le nombre d'enfants à charge, le numéro de Sécurité Sociale... Elle comporte également l'indice de rémunération qui sert à calculer le traitement brut du fonctionnaire selon la formule suivante :

L'INDICE DE RÉMUNÉRATION (IND. RÉMUN)

Il sert à calculer le **Traitement Brut** selon la formule suivante :

$$\text{TRAITEMENT BRUT} = \text{INDICE DE RÉMUNÉRATION} \times \text{Valeur du point}$$

SUPPLÉMENT DE TRAITEMENT FAMILIAL (STF)

L'ouverture de ce droit est en fonction du nombre d'enfants à charge. Le versement du STF est obligatoire lorsque les conditions de versement sont remplies. Un seul des conjoints peut percevoir le STF.

POSITION ADMINISTRATIVE

Cette section fournit des indications sur le statut de l'agent (titulaire, stagiaire, contractuel), mais

aussi sur la Caisse de retraite à laquelle il est affilié. Il convient de distinguer 2 types d'affiliation :

- le **"Régime Spécial" CNRACL** pour les agents titulaires et effectuant plus de 28 heures par semaine ;
- le **"Régime Général" IRCANTEC** pour les agents contractuels ou titulaires effectuant moins de 28 heures par semaine.

INDICE (IND. RÉMUN)

L'échelon de l'Agent comprend plusieurs indices dont un **Indice Brut (IB)** dit **"Indice Carrière"** et un **Indice Majoré (IM)** de traitement dit **"Indice Rémunération"**. Le traitement est en effet calculé en référence à l'indice 100 sur la base de l'Indice Majoré dit "Indice de Rémunération".

CATÉGORIE (SIT)

Dans la fonction publique, les emplois sont classés en 3 catégories (A, B et C), auxquelles correspondent un niveau hiérarchique et un niveau de rémunération.

2 - LE CORPS

Ce que l'administration verse pour l'Agent
(Charges Patronales)

CODE	LIBELLÉ	BASE ou NOMBRE	TAUX	MONTANT	COTISATIONS PATRONALES	
					TAUX	MONTANT
8	Traitement de base indiciaire 1	1 527.64	30.0000	1 527.64		
1591	IFSE Tit.	170.00	100.0000	170.00		
1860	Indemnité Compens. CSG Tit 3	19.05	100.0000	19.05		
950	Vie Chère Tit.	1 527.64	40.0000	611.06		
1735	Transfert primes/points Tit. 4			-13.92		
40	CSG Non déductible Titulaire	2 273.34	2.4000	-54.56		
41	CSG Déductible Titulaire 5	2 273.34	6.8000	-154.59		
42	CRDS Non déductible Titulaire 6	2 273.34	0.5000	-11.37		
43	Urssaf Maladie Titulaire	1 527.64			9.8800	150.93
44	Urssaf Allocation Familial Tit	1 527.64			5.2500	80.20
1250	Urssaf FNAL totalité Titulaire	1 527.64			0.5000	7.64
46	Urssaf Transport Titulaire	1 527.64			1.5000	22.91
389	Urssaf solid.autonomiePP Tit.	1 527.64			0.3000	4.58
47	Retraite CNRACL Titulaire	1 527.64	10.8300	-165.44	30.6500	468.22
1028	Retraite additionnelle FP 7	305.53	5.0000	-15.28	5.0000	15.28
49	CNRACL ATIACL	1 527.64			0.4000	6.11
50	Centre de gestion Titulaire 8	1 527.64			1.1000	16.80
52	C.N.F.P.T Titulaire 9	1 527.64			0.9000	13.75
250	Chèques Restaurant 10	2.00	2.8000	-5.60		
5924	NET A PAYER AVANT IMPOT/REVENU	1 906.99				
5920	Taux personnalisé 3.60					
1691	Impôt / revenu prélevé source	1 978.52	3.6000	-71.23		

Ce qui est versé à l'Agent

Ce qui est retenu à l'Agent au titre de cotisations

Taux du PAS (Prélèvement à la Source)

Montant du PAS (Prélèvement à la Source)

1. Traitement Brut = INDICE x Valeur du point

2. IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise). L'IFSE constitue l'indemnité principale du RIFSEEP. Versée mensuellement, elle tend à valoriser l'exercice des fonctions.

3. L'Indemnité Compensatrice CSG a été instituée pour compenser la perte de salaire due à l'augmentation de la CSG.

4. Le Transfert primes/points est effectif depuis janvier 2018. Il résulte de la diminution des indemnités et de leur transfert vers le traitement indiciaire. Cette écriture comptable permettra d'augmenter à terme les pensions qui sont calculées sur le dernier salaire.

5. Contribution Sociale Généralisée (CSG). Cette cotisation permet de financer la protection sociale.

6. Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS). Cette cotisation alimente un fonds qui permet de rembourser les déficits accumulés de la Sécurité Sociale.

7. Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP). Cette cotisation a été mise en place en 2005 suite à la réforme des retraites de 2003 et permet aux agents de

cotiser sur une part des primes et indemnités. C'est une sorte de « caisse complémentaire ». Le fonds ainsi alimenté permet de verser soit un capital soit une rente au moment de la retraite. La cotisation est de 5% pour l'agent et de 5% pour l'administration.

8. La cotisation au Centre de Gestion. Cette cotisation versée par les collectivités affiliées sert à financer les missions obligatoires des Centres de Gestion (exemple : concours, suivi des carrières...)

9. Cotisation au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Cette cotisation versée par la collectivité permet l'organisation de la formation des agents territoriaux ainsi que l'organisation de formations pour les agents et l'organisation des concours A+.

Les autres éléments sont donnés pour information car il s'agit de cotisations de l'employeur pour financer la pension, les allocations logement (FNAL), les CAF, la Sécurité Sociale...

10. Chèques restaurant : le montant correspond à la part supportée par l'agent (40% de la valeur du chèque déjeuner).

Les autres éléments sont donnés à titre d'information car il s'agit des cotisations versées par l'employeur pour financer la pension, les allocations logement (FNAL), les CAF, la Sécurité Sociale...

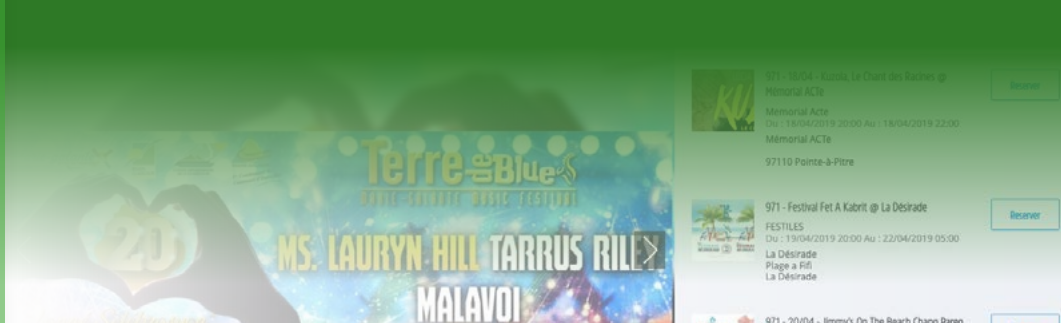
3 - LE BAS DE PAGE

DECLARÉ POUR LE MOIS			NOMBRE d'HEURES	TOTAL DES GAINS	TOTAL DES RETENUES	TOTAL DES COTISATIONS
BRUT FISCAL	NET FISCAL	AVANTAGE en NATURE				
2 313.83	1 978.52		151.67	2 313.83	478.07	786.42
CUMULS ANNUELS			NET A PAYER	RÉMUNÉRATION NETTE		
BRUT FISCAL	NET FISCAL	AVANTAGE en NATURE				
4 627.66	3 957.04			1 835.76	Euros	
OBSERVATIONS						

MONTANT IMPOSABLE (mois et année)

RÉMUNÉRATION BRUT TOTALE (Traitement + Indemnités)

Le **Montant Imposable (NET FISCAL)** est supérieur à la Rémunération Nette car les différentes cotisations, CSG Non Déductible et CRDS sont réintégrées dans le Revenu Imposable.



ÇA
#⁵ SE PASSE
À LA
CARL



LE NOUVEAU GUIDE CNAS OUTREMER 2019 EST DÉSORMAIS DISPONIBLE

Le partenaire ALL MOL propose comme chaque année des spectacles, de la billetterie, des e-billets cinéma, des sorties culturelles à tarif préférentiel. Notez que cette année la prise en charge CNAS a été modifiée comme suit :

- **E-BILLETS CINÉMA (à imprimer) : 4.50 € le billet** dans la limite de 15 billets* Rex d'Arbaud (Basse-Terre) Rex (Pointe-à-Pitre) – CinéStar (Les Abymes).

A ces tarifs préférentiels, vous pouvez ajouter une participation du CNAS sur le prix du billet dans les limites suivantes :

- **LOISIRS ET SORTIES : - 4 € par billet** dans la limite de 7 billets par événement.

- **SPECTACLES : - 7 € par billet** dans la limite de 5 billets par événement et dans la limite de 2 événements*.

*par an et par bénéficiaire. Au-delà, possibilité d'en commander au tarif All Moll.

COMMANDER : en ligne via votre espace personnel CNAS ou via l'application ALL MOL ou dans l'une des boutiques du réseau MicroForce ou Sébastiano disposant d'une borne d'achat (liste, coordonnées et géolocalisation des points de vente sur cnas.fr).





ILS NOUS ONT **REJOINT**



Edwyna **BAPTISTE**
Responsable
Administrative
et Comptable de l'OTI



Giani **DAUBERTON**
Chargé d'accueil
Numéro Vert DSTIPD



Lucrèce **LAROCHELLE**
Gestionnaire Ressources
Humaines - DDH



Michel **ROBERT**
Brigade des Plages
de La DÉSIRADE



Vanessa **VANOUKIA**
Agent de Recensement

LE COIN **DES PROCÉDURES**

Régulièrement nous vous proposons une vue différente sur les procédures propres à la CARL.

Ce mois-ci zoom la campagne de recensement des fournitures.

*Les 5 étapes des
Campagnes de recensement
des fournitures*





EN #BREF

PERMANENCES INFO ÉNERGIE

Des permanences pour sensibiliser et informer le grand public gratuitement sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.



Philippe COURIOL,
Conseiller Info Énergie,
permanence de Sainte-Anne

Depuis plusieurs mois, des permanences Infos Énergie sont mises en place sur le territoire de la CARL. Les administrés y trouvent des conseils gratuits, neutres et objectifs sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

- **Comment isoler mon logement de façon efficace ?**
- **Comment financer mon projet ?**
- **Quelles sont les différentes aides dont je peux bénéficier ?**

Autant de questions auxquelles les conseillers répondent à chaque entretien.

En réalisant notamment des évaluations simplifiées de la consommation énergétique dans l'habitat, en fonction de différents critères (bâti, isolation, équipements électriques et thermiques...), ils facilitent la prise de décision des particuliers.

- **2 ASTUCES ÉCO-RESPONSABLES :**
- **Eteindre la lumière en sortant d'une pièce**
 - **Remplacer les ampoules candelabres par des LED**





LA BUJOBX

S'ORGANISER EN TOUTE CRÉATIVITÉ

**S'organiser avec un Bullet Journal...
Oui, mais de quoi s'agit-il ?**

Le Bullet Journal ("bujo" pour les intimes) est un système d'organisation inventé il y a quelques années par Ryder CARROLL, un designer américain. Contrairement aux applications disponibles sur smartphone, cette méthode révolutionnaire nécessite seulement un carnet et un crayon.

Outil pratique et ludique, entre l'agenda et le journal intime, ce carnet format A5 accompagne la personne au quotidien. Il permet en effet de planifier les tâches du quotidien, tant personnelles que professionnelles, mais aussi de noter tout ce qui nous passe par la tête.

C'est aussi une opportunité de développement de sa créativité qui est proposée. En effet, le Bullet Journal est un carnet où les lignes et le quadrillage sont remplacés par des points afin de favoriser le dessin.

Vous ne savez pas dessiner ?

Ce n'est pas grave, il existe une multitude d'accessoires à votre disposition (*tampons, encres, autocollants, pochoirs...*) afin de développer au mieux votre esprit créatif.

AUTANT D'OUTILS QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA BUJOBX DE LA CARL QUE POUVEZ EMPRUNTER :

- à la pause déjeuner **de 13h à 14h30, les lundis, mardis et jeudis**
- ou **de 16h45 au lendemain 8h, du lundi au vendredi**



Pour réserver, utilisez le formulaire

[▶ CLIQUEZ ICI](#)

Dès réception de la confirmation de réservation, elle sera mise à votre disposition au bureau de la Communication.



MARCHÉS PUBLICS

...DES DÉLAIS CONTRAINTS POUR DES ACHATS RÉUSSIS

Pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures et de services, la CARL doit conclure un marché public avec une entreprise. Les règles qui s'appliquent à ces contrats sont définies par le Code de la Commande Public. Pour une bonne gestion des consultations de marchés par la Direction des Affaires Juridiques et des Achats (DAJA) et la Direction des Marchés Publics (DMP), et pour le respect des délais légaux et réglementaires, il est bon de connaître le déroulement des différentes étapes relatives à la mise en place d'une procédure formalisée, dont les appels d'offres, ou d'un marché à procédure adaptée. Au delà des contraintes, un achat réussi passe par une collaboration entre acheteurs et services prescripteurs.

ETAPES PRÉLIMINAIRES ESSENTIELLES, à mener par le service prescripteur et les acheteurs
Connaissances du marché concurrentiel et de son environnement (sourcing)
Détermination des besoins
Détermination du volume d'achat
Justification de la dépense (réservation des crédits budgétaires)
Choix de la procédure de marché
Critères d'analyse des offres, grille des prix et indicateurs de suivi d'achat
Rédaction de CCTP par le service prescripteur
Grille d'analyse des offres

PETIT LEXIQUE DES MARCHÉS PUBLICS

SERVICE PRESCRIPTEUR : Service ayant exprimé un besoin pour un achat

ACHETEUR : Agents de la DAJA et de la DMP

DCE : Documents de la Consultation des Entreprises
Contenu du DCE :

- Avis de marché (AAPC)
- Règlement de Consultation (RC)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Pièce(s) financière(s) (Bordereau des Prix Unitaires (BPU), Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire (DPGF), etc.)
- Note d'intention (engagement moral de l'entreprise qui soumissionne de maintenir son offre jusqu'à la fin de la consultation)
- Trame de réponse
- Annexes éventuelles

Petits marchés : procédures sans publicité ni mise en concurrence préalables (devis, lettre de commande) de 1 à 24 999 € HT.

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

- entre 25 000 et 220 999 € HT pour les marchés de fournitures et de services
- entre 25 000 et 5 547 999,99 € HT pour les marchés de travaux

AO : Appel d'Offres

- dès 22 1000 € HT pour les marchés de fournitures et de services
- dès 5 548 000 € pour les marchés de travaux

CAO : Commission d'Appel d'Offres (autorité décisionnaire pour les AO)

PA : Pouvoir Adjudicateur (la CARL)

OS : Ordre de Service

BC : Bon de Commande

OAB : offre anormalement basse

Candidat : opérateur potentiellement intéressé par le marché

Soumissionnaire : opérateur ayant déposé une offre

Attributaire : soumissionnaire arrivé en premier qui doit transmettre ses pièces justificatives

Titulaire : opérateur à qui a été notifié le marché

Pour consulter le profil des
Acheteurs de la CARL :

▶ CLIQUEZ ICI

PHASES DE CONSULTATION MAPA

RETRO PLANNING PRÉVISIONNEL EN 3 ET 4 MOIS À MINIMA



PHASES DE CONSULTATION PROCÉDURES FORMALISÉES (AO, etc.)

RETROPLANNING PRÉVISIONNEL ENTRE 4 ET 5 MOIS À MINIMA





UN INTRANET POUR LA CARL

Dans le cadre du développement numérique de la Riviera du Levant, nous souhaitons recueillir vos avis pour la conception de notre Intranet.



INTRANET, KEZAKO ?

L'intranet est l'un des outils indispensables de la communication interne qui vous permettra, agents ou élus de la CARL, d'échanger des informations et des documents, dans un espace sécurisé dédié.

Véritable espace de travail virtuel, cette plateforme collaborative se veut adaptée à vos attentes et besoins, regroupant actualités, événements et ressources métiers.

INTRANET, POUR QUOI ?

L'intranet pour optimiser efficacement et faciliter les échanges.

L'intranet pour gérer et centraliser les informations.

L'intranet pour gagner en productivité et mieux collaborer ensemble.

Nous comptons sur vous ! :)

Pour participer à l'enquête

▶ CLIQUEZ ICI



VISAGES DE LA CARL



MARIO BELFORT L'ŒIL DE LA CARL

Caméra ou appareil photo au poing, Mario BELFORT est sur toutes les manifestations de la CARL. Rares sont ceux qui ne sont pas encore passés sous l'objectif de son appareil, soit pour la traditionnelle photo portrait d'arrivée à la CARL, soit lors des nombreuses manifestations de la collectivité. Une fois n'est pas coutume, il a pris, l'espace de quelques minutes, la place de l'interviewé. Vous ne le verrez pas souvent de l'autre côté de l'objectif donc profitez-en...

3 QUESTIONS À... CHRISTIAN BAPTISTE



Christian BAPTISTE est le 1^{er} Vice-président de la CARL, président de la Commission environnement, Maire de Sainte-Anne. Mais pas que...

Ses passions, ses envies...

Il nous dit (presque) tout ce que vous n'avez jamais osé demander en 3 questions.

BRIC À BRAC

DÉCOUVERTE AURÉLIEN MARNE, PASSION TENNIS

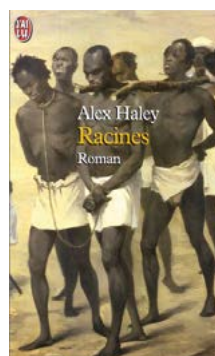


Aurélien MARNE, vous le connaissez avant tout en tant que superviseur... Jovial, sourire aux lèvres, vous l'avez assurément croisé plus d'une fois dans les couloirs de la CARL, sur le terrain, ou peut-être pour les plus sportifs sur un terrain de tennis. Oui, car en dehors de la CARL Aurélien est passionné de tennis, ce sport dans lequel il est tombé depuis tout petit. Nous vous amenons à la découverte de sa 1^{ère} passion...

LA BLAGUE DU MOIS

- Sais-tu pourquoi les phoques rigolent ?
- Parce que l'otarie.

Vous aussi, envoyez-nous vos blagues !



MON LIVRE DE CHEVET RACINES

Vous le savez désormais, mon livre de chevet est l'occasion de partager autrement, une passion commune à nombre d'entre nous : la lecture. Dans ce numéro nous avons passé la plume à Marie-Claude IBO, de la Direction des Assemblées. Elle nous amène à la découverte, ou plutôt la redécouverte de "Racines", ce livre emblématique d'Alex HALEY.

Publié en 1976 et retraçant l'histoire d'une famille afro-américaine en Amérique du Nord de l'esclavage à l'époque contemporaine, "Racines" est un extraordinaire roman écrit par Alex HALEY. J'ai été subjuguée par le personnage de Kounta Kinté, incarnation selon moi de la fierté, du courage, de la persévérance (il a tenté de s'évader à quatre reprises) et de son esprit rebelle. Malgré les coups de fouets, les brimades et les humiliations, il affirmait avec force et dignité son identité en refusant le prénom "Toby" que le maître voulait lui assigner et réclamait avec force être Kounta Kinté. Ainsi, l'esclavage a certes emprisonné son corps mais son âme a toujours été libre et ancrée dans sa Gambie profonde, sa famille restée au village, ses valeurs, les enseignements de ses ancêtres et sa foi. En somme, tout ce qui fait et traduit l'essence de l'humanité.



Marie-Claude IBO

*Directrice des Assemblées
et Affaires Générales*



UNE HISTOIRE ... DE CRABES



Dans l'imaginaire local, qui dit fêtes de Pâques et de Pentecôte dit obligatoirement crabes. Les familles se réunissent chaque année autour du traditionnel matété, ou encore du calalou ou dombré et crabes afin de célébrer la fin de 40 jours de carême.

Mais sauriez-vous dire pourquoi le crabe est associé à cette période ?

Nous avons flâné à travers les différentes plateformes du web afin de dénicher la réponse. Et comme nous aimons à le dire, Google étant notre ami, nous avons trouvé une explication, étayée par les indications de Franck GARAIN, historien-sociologue et organisateur de la "Fête du Crabe".

« Le crabe à Pâques marque la fin de la période maigre mais c'est également à cette période où le crabe arrive à maturité. Durant la période esclavagiste, les colons avaient l'obligation de nourrir les esclaves mais pour des raisons économiques, ils ne respectaient pas cette règle. Les esclaves, durant les jours de repos accordés par leurs maîtres, s'occupaient de leur jardin et partaient chasser le crabe pour se nourrir. Le crabe faisait partie des éléments de la nature que l'on trouvait à profusion. Si bien que les esclaves et les colons en consommaient », précise Franck GARAIN.

Un mets populaire qui permettait de survivre à la faim mais qui était également une source de revenus pour certaines familles antillaises. *« Après l'abolition de l'esclavage en 1848, c'est avec la vente de crabes que de nombreuses familles vont permettre à leurs enfants de prendre l'ascenseur social. Le crabe est ainsi omniprésent dans la vie des Guadeloupéens », ajoute Franck GARAIN.*

En Guadeloupe, ce crustacé est trouvable partout aussi bien dans les mangroves qu'à l'intérieur des terres. D'ailleurs selon l'habitat du crabe, on y trouve différentes variétés de crabes. Parmi les espèces les plus connus, il y a le crabe de terre, le crabe à barbe (appelé aussi crabe de mangrove). *« Mais il existe aussi le touloulou, le cirique de mer, le cirique de rivière, le crabe blanc, le crabe mal zorey », poursuit Franck GARAIN.*



RECETTES DU MOIS



MATÉTÉ DE CRABES

Portions : 4 personnes



Ingrédients

- 1 kg de crabes de terre nettoyés
- 300 g de riz longs grains
- 100 g de lardons fumés facultatif
- 1 oignon jaune
- 2 gousses d'ail
- 4 branches de cives
- 4 branches de persil plat
- 2 tomates bien mûres
- 2 clous de girofle
- 2 cs de poudre à colombo
- 2 branches de thym frais
- 2 citrons verts
- 2 piments végétariens
- 1 feuille de bois d'inde ou laurier
- sel et poivre

DOMBRÉS AUX CRABES

Portions : 4 personnes

Ingrédients

- 1 kg de crabes de terres nettoyés frais ou surgelés
- 100 g de lardons fumés
- 1 oignon jaune
- 2 gousses d'ail
- 4 branches de cives
- 4 branches de persil plat
- 1 cs de concentré de tomate
- 1 feuille de bois d'inde
- 1 branche de thym
- 1 piment pour la cuisson
- 1 citron vert en fin de cuisson
- sel et poivre

Marinade

- citron vert
- piment végétarien
- sel & poivre

Pâte à dombrés

- 300 g de farine
- 20 cl d'eau
- 1 pincée de sel



La suite de la recette...

▶ C'EST ICI !

Source : Leslie Belliot - <https://cuisine-creole.com>



LA PLAYLIST DU MOIS



Jérôme RUPERT,
de la Direction des Affaires
Financières...

Fan de soca mais pas seulement.
Plongez dans son univers musical
aussi surprenant qu'éclectique.



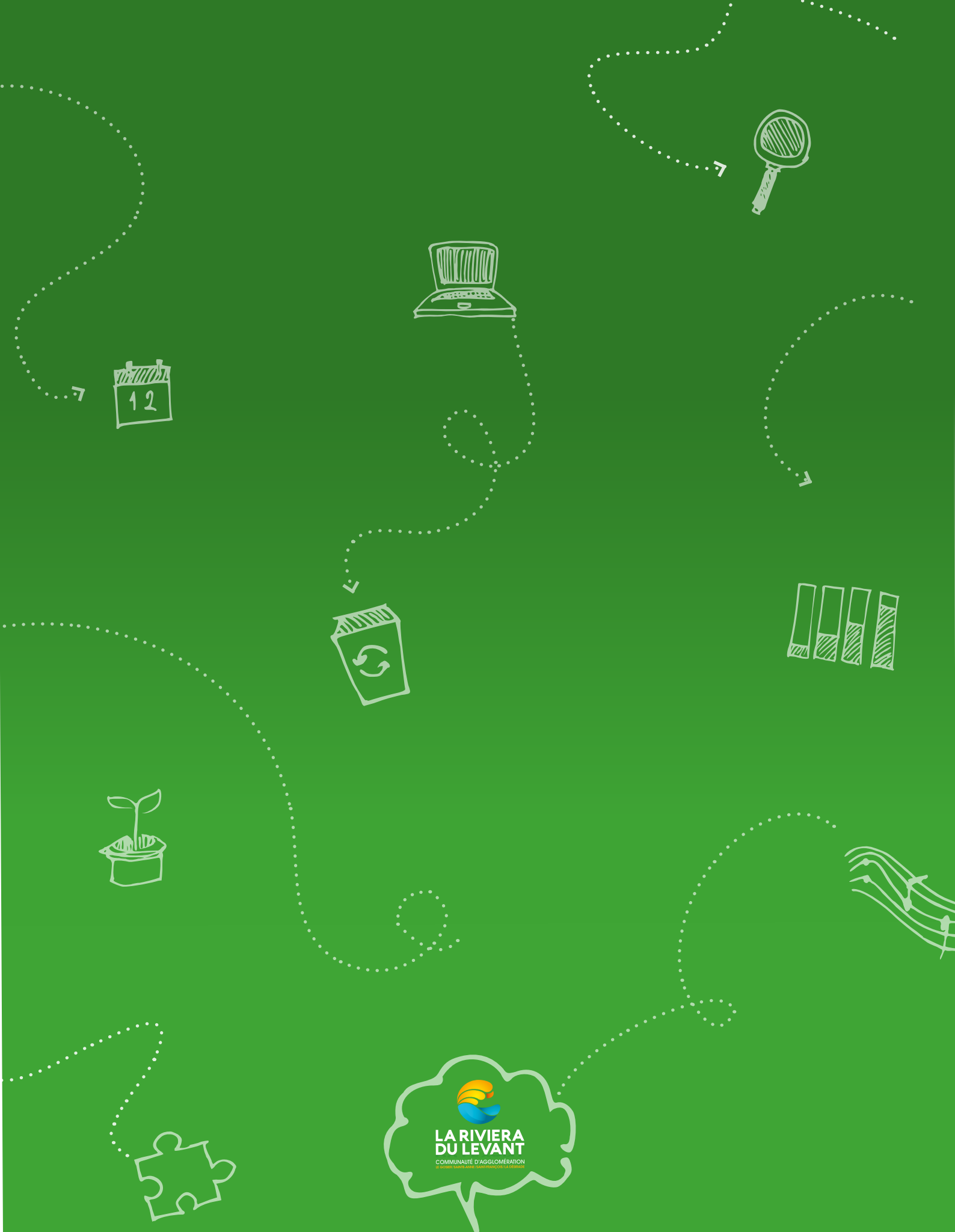
MA CARL,
MON TERRITOIRE
PHOTO DU MOIS

• Panorama : Etang Bois Sec à GOSIER

Pour télécharger la photo

[▶ CLIQUEZ ICI](#)

« LA VOCATION, C'EST AVOIR POUR MÉTIER SA PASSION. » STENDHAL



www.rivieradulevant.fr



la riviera du levant